# Mot du Président Edouard FRITCH

# 9 Juillet 2020

# Nous continuerons à vous protéger tout en relançant notre économie

Mes chers compatriotes

**1/ Une ouverture progressive maîtrisée de nos frontières depuis le 23 avril**

Depuis le début du mois de mai, l’épidémie du coronavirus a été totalement maîtrisée en Polynésie.

Grâce à cette maîtrise, nous avons d’une manière progressive, commencé à ouvrir nos frontières et à accueillir nos résidents souhaitant rentrer au fenua.

Ainsi, le premier vol international de continuité territoriale en provenance de Paris a été mis en route le 23 avril 2020. À la date d’aujourd’hui, ce sont 780 passagers transportés grâce aux 7 vols de continuité qui auront été organisés par le Haut-commissariat. Ces personnes ont été mises en quarantaine dès leur arrivée.

**Quel est le constat ?**

Seuls deux cas nouveaux ont été détectés grâce au test effectué à la sortie de la quatorzaine. Ce sont deux personnes arrivées de Paris qui avaient été testés et détectés négatifs avant leur embarquement. Durant leur quatorzaine, ces personnes ne présentaient aucun symptôme. C’est le test final qui a permis de révéler la présence du virus dans leur corps.

Ces personnes ont donc été confinées à nouveau durant 14 jours et aucun cas nouveau positif de coronavirus n’a été enregistré à Tahiti suite à cela.

Cette réalité est le fruit du protocole sanitaire mis en place et basé sur le test obligatoire exigé avant l’embarquement sur l’avion.

En effet, l’exigence d’un test RT-PCR, 3 jours avant tout embarquement, a permis de détecter les éventuels cas positifs et de les refuser à l’embarquement sur nos vols ATN. Nous n’avons donc transporté que des passagers négatifs au test diminuant ainsi le risque de voir développer la maladie chez un nouvel arrivant.

**2/ Un pays bien équipé pour lutter contre l’épidémie**

Grâce à notre expérience et grâce à toute la logistique sanitaire en place, nous sommes équipés pour continuer à protéger au mieux notre population.

En effet, nos efforts nous ont permis d’avoir un nombre limité de cas graves et aucun décès dû à la COVID-19.

De même, notre logistique sanitaire actuelle, grâce aux dernières commandes de matériels sanitaires, nous permet de disposer de 200 chambres hospitalières avec des équipements médicaux de haut niveau et l’oxygène médical pour soigner tout malade du coronavirus. En plus du stock de masques déjà disponibles à Tahiti, nous recevrons prochainement 4 millions de masques aux normes civils et commandés en Chine.

En plus du stock existant de 7 000 tests RT-PCR, nous avons également commandé un premier lot de tests salivaires Easycov.

Ils sont développés par une société française de Montpellier et devraient nous permettre d’avoir accès à des tests d’orientation diagnostique de la covid19 en 1 heure dans des lieux ne disposant pas de laboratoire d’analyse de biologie médicale.

Mes chers amis, notre expérience nous montre qu’avec les gestes barrières, la distanciation physique, la protection des personnes les plus vulnérables, et le port du masque, nous pouvons nous protéger et protéger le Fenua. Avec les tests à grande échelle, je puis vous dire et vous rassurer que, nous serons en mesure de faire la surveillance épidémiologique et dépister les éventuels malades au plus tôt. Et, comme prévenir, c’est guérir, nous sommes allés jusqu’à équiper des chambres hospitalières en nombre suffisant pour parer à la situation. Tout cela, parce que je veux vous rassurer d’une manière véritable et complète.

Et pour vous donner un chiffre, le Pays aura investi près de 1,5 milliard de francs pour les aspects sanitaires et médicaux dans le cadre cette épidémie.

Notre première préoccupation est de protéger notre population. C’est ce que nous avons, ensemble, réussi à faire.

**3/ Éviter une crise sociale et économique**

Notre seconde préoccupation est d’éviter un chômage massif et une crise sociale dont les effets seraient bien plus virulents que ceux du covid. Je vous avoue que c’est ma hantise.

Alors que notre Pays était en mode de croissance depuis 5 ans, alors que nous avions réussi à créer 10 000 emplois, alors que notre tourisme se portait au mieux, alors que nous commencions à réformer et à rééquilibrer nos comptes sociaux, l’épidémie du COVID-19 a brutalement interrompu le dynamisme de notre essor.

Elle est venu perturbée tous les efforts que nous avions investis ces dernières années.

Bien sûr, c’est rageant, c’est frustrant. Mais, face à une crise que personne n’a voulue, nous n’avons que le choix d’y faire face avec force et vigueur.

Néanmoins, ces derniers mois, pour amortir le choc social, nous avons mis en place des dispositifs de soutien en faveur des salariés, des patentés et travailleurs indépendants, des intérimaires et des extra, des sans-emploi.

A ce jour, durant ces deux derniers mois, ce sont près de 37 000 aides qui ont été versées pour un montant de 4,2 milliards de francs sur cette période de 2 mois.

En plus, nous avons également soutenu les familles du RSPF pour près d’un milliard de francs en augmentant les allocations familiales et en délivrant des aides sociales directes sur 3 mois, avril, mai, juin, et nous venons de prolonger de 3 mois supplémentaires.

**4/ Vers une reprise normale du travail**

Limiter la crise revient à limiter le chômage pour raison économique. Nous devons donc tout faire pour une reprise rapide et normale du travail.

Après maintes concertations avec les autorités sanitaires, avec l’Etat, les confessions religieuses, les organisations syndicales et les professionnels du tourisme et les maires, nous avons pris la décision d’une part d’encourager tous nos résidents à privilégier les vacances dans nos îles en Polynésie et d’autre part d’ouvrir nos frontières aux voyageurs extérieurs.

Depuis le 22 mai, les vols de Air Tahiti ont repris. Et sur toutes les îles depuis le 1 Juillet.

Notre ministre du tourisme avec les partenaires touristiques tels que Air Tahiti, les hôteliers, les hébergements chez l’habitant et les prestataires d’activités touristiques ont conjugué leurs forces pour lancer des campagnes de promotion et d’incitation de nos compatriotes à passer des vacances dans nos îles. Je salue et félicite nos acteurs du tourisme pour leur engagement professionnel et leurs actions incitatives.

En outre, le protocole sanitaire appliqué aux 820 passagers en provenance de Paris nous démontre que nous pouvons désormais amplifier l’accueil des passagers de l’extérieur en limitant le plus possible le risque grâce à l’application obligatoire du test avant l’embarquement. C’est ce que nous voulons continuer à appliquer pour l’avenir.

**5/ Vers une plus grande ouverture de notre Pays en toute sécurité**

Mais, notre chance est que la Polynésie française n’a qu’une seule porte d’entrée internationale, à savoir l’aéroport de Faaa. Nous pouvons donc contrôler l’état sanitaire de chaque passager international entrant dans notre Pays. Nous avons cette chance que les grands pays n’ont pas.

Sur ce plan, notre ouverture sur l’extérieur suivra également une progressivité.

**Qu’avons-nous fait depuis le 1er Juillet ?**

Depuis le 3 juillet et ce, jusqu’au 15 juillet, les vols commerciaux de Air Tahiti Nui et de Air France vers Paris via Vancouver ont repris avec des fréquences hebdomadaires moindre que d’avant la crise.

C’est donc une reprise à petite échelle à compter de ce mois de juillet, en cohérence avec le niveau modéré de la demande internationale.

Pour chaque passager, l’obligation d’un test RT-PCR, 72 heures avant l’embarquement, reste de vigueur. Comme je vous l’ai dit, ce test avant le départ est de nature à sécuriser et à protéger notre population d’une manière efficace. Ensuite, à l’arrivée des passagers, nous demandons une « septaine » à domicile pour tous les résidents de Tahiti et de Moorea. En revanche, pour les résidents des archipels, nous les plaçons en septaine en centre dédié à Tahiti. Toutes ces personnes placées en septaine sont à nouveau testées avant leur sortie de confinement.

Je vous rappelle que ces dispositions basées sur le test plus la septaine sont en vigueur du 1 au 14 Juillet prochain.

**Que ferons-nous à compter du 15 Juillet ?**

C’est au vu de la situation sanitaire maîtrisée, que nous avons pris la décision avec le haut-commissaire de rouvrir notre destination au tourisme international à compter du 15 juillet prochain. Nos marchés principaux sont, par ordre d’importance, les Etats-Unis, l’Europe avec la France, l’Asie et la Région Pacifique.

Nous ne reprendrons pas les vols vers l’Asie avant le mois d’octobre 2020.

Concernant la Nouvelle-Zélande et l’Australie, nous sommes liés à leur décision, leurs frontières restant pour l’heure fermée sans perspective de réouverture avant octobre, d’après les dernières informations.

Nous souhaitons dans ce contexte reprendre les liaisons avec l’Europe et les Etats-Unis.

Sachez que nous sommes mobilisés et préparés à cette reprise en renforçant notre organisation sanitaire à Tahiti ainsi que dans les îles les plus fréquentées sur le plan touristique.

Nous renforçons également les conditions d’entrée et de séjour des voyageurs. A partir du 15 juillet, les conditions d’entrée et de séjour des visiteurs internationaux vont évoluer afin de permettre la reprise d’activité du tourisme, tout en préservant la santé de la population.

Il nous faut « tracer » les visiteurs.

A compter du 15 juillet 2020, toute personne, quelle que soit sa nationalité et son âge, en provenance d’une région extérieure à la Polynésie française ne sera autorisée à embarquer sur un vol à destination de Papeete qu'après avoir présenté à la compagnie aérienne, au moment de l’enregistrement, un résultat négatif au test de détection du génome du virus responsable de la COVID-19 réalisé trois jours avant le vol et le récépissé d'enregistrement sur la plateforme polynésienne « Electronic travel information system » - « ETIS ».

Ce sont deux conditions obligatoires avant tout embarquement.

ETIS est le dispositif électronique d'autorisation de voyage mis en place par le gouvernement dans le cadre de la pandémie mondiale due au COVID-19.

Cette plateforme entrera en vigueur le 11 juillet prochain, trois jours avant la reprise du tourisme international.

A partir du 15 juillet 2020, tout voyageur, résident et non résident, souhaitant entrer en Polynésie française par voie aérienne, sera soumis à une obligation déclarative.

Il devra remplir sur la plateforme ETIS un formulaire sanitaire d’engagement et compléter des informations relatives à leur identité, leur durée et leurs itinéraires de séjour.

Le Bureau de Veille Sanitaire de la Polynésie française sera ainsi en capacité de « tracer » le visiteur.

Ensuite, il faut « dépister » les visiteurs.

A l’arrivée en Polynésie française, chaque voyageur se verra remettre un kit d’auto-prélèvement, de type RT-PCR, en son nom, dès son arrivée à l’aéroport à Faaa. Cet auto-prélèvement doit être réalisé 4 jours après son arrivée en Polynésie.

Tous ces tests seront collectés et envoyés pour analyse sur Tahiti, à l’ILM, par la direction de la santé polynésienne et ses structures délocalisées sur l’ensemble du territoire polynésien. Les hôteliers se chargeront de collecter les auto-tests de leurs clients pour les remettre à nos structures de santé publique.

Les personnes, résidents ou visiteurs, qui ne respecteront pas cette obligation recevront, dans un premier temps, un rappel par un message des services de Santé du Pays, sous la direction du Ministre de la Santé, monsieur Jacques RAYNAL. Si ces personnes persistent dans le non-respect de ces obligations, elles se verront sanctionner par une amende.

Et enfin, il nous faut « isoler » les éventuels cas positifs.

Si un cas de Covid est avéré, il sera **immédiatement** isolé et pris en charge par l’organisation sanitaire polynésienne. S’il est dans les archipels, nous procèderons à son extraction immédiate par vol sanitaire vers l’Hôpital de Taaone où il subira une visite médicale.

Si le cas positif se confirme, cette personne sera mise en isolement strict dans des locaux dédiés à cet effet. Ces locaux sont disponibles dès cette semaine.

Nos grands hôtels classés ont repris contact avec leurs clients internationaux qui, en partie, maintiennent leurs réservations en Polynésie.

Nos maires des îles touristiques, notamment ceux de Bora Bora, de Moorea, de Rangiroa, de Tikehau, de Hiva Oa, etc, souhaitent une reprise rapide de leurs économies du tourisme. Ils l’ont encore confirmé, ce matin, lors d’une conférence téléphonique avec notre ministre du Tourisme, madame Nicole BOUTEAU

Les professionnels du tourisme et en particulier, les hôteliers, se sont organisés, avec leur personnel, pour appliquer les règles sanitaires et de gestes barrières, lors de la réouverture à l’accueil des touristes. Tous les hôteliers nous ont informés du gros renforcement des opérations de stérilisation des espaces fréquentés par les touristes. Ainsi, les chambres, les espaces de restauration et les espaces communs seront nettoyés plus fréquemment. Tout ceci pour vous dire que les professionnels du tourisme font tout pour protéger leurs personnels et feront tout pour que l’image « covid-free » de leur hôtel soit garantie et préservée.

Cher compatriote, comme vous pouvez le constater tout est mis en œuvre pour se préparer à la reprise du tourisme international tout en continuant à vous protéger. Il nous faut aujourd’hui apprendre à vivre avec le virus covid19.

Ayez confiance en notre volonté et en notre souci permanent à vouloir vous mettre en sécurité de la menace sanitaire et sociale.